



Syndicat SUD Télécom du Nord

V/Ascq, le 02/07/19

SUD TELEPERFORMANCE

11/2 chemin des Vieux Arbres
59650 Villeneuve d'Ascq

POURQUOI SUD N'A PAS SIGNE L'ACCORD NAO 2019...

L'Accord NAO 2019 sur « le partage de la valeur ajoutée », comme ils disent, a été signé par tous les Syndicats, à l'exception de SUD. Cet empressement nouveau à signer un Accord au rabais est sans doute dû au fait que nous sommes entrés en pré période électorale, mais cela est un mauvais coup porté aux salarié-es...

Des promesses bien vite oubliées de la part des autres Syndicats.

Le 7 mai, l'ensemble des Syndicats signaient un appel pour une augmentation générale des salaires de 100 € brut mensuels.

Quelques jours plus tard, la CFDT, rompait l'unité syndicale en distribuant un tract ne revendiquant plus que 60€ d'augmentation pour tous. De qui se moque-t-on ?

Une « augmentation générale des salaires », mais qui n'est pas généralisée à toutes et tous les employé-es !

En effet, les ex TechCity en sont exclus, alors qu'ils voient leur rémunération gelée depuis 2014 et l'horizon du salaire plancher (le SMIC) se rapprocher un peu plus chaque année !

Une augmentation en 3 temps qui sera mangée par l'inflation !

Les signataires ont en effet accepté que l'augmentation mensuelle pour un-e salarié-e smicard-e au coefficient 140 soit de 20,40€ brut au 1^{er} juin, puis de 25€ brut au 1^{er}

septembre et de 5€ brut au 1^{er} décembre 2019...

Il n'y a vraiment pas de quoi s'en relever la nuit, surtout quand on connaît les montants des hausses déjà programmées de nos dépenses contraintes (loyers, électricité, essence, transports, assurances) d'ores et déjà programmées !



Un Accord d'Intéressement à la sauvette

L'Accord NAO , signé le 29 mai, fait référence en son Article 2 à un « accord d'intéressement triennal au sein de Teleperformance France, ainsi que la révision de la structure de la rémunération variable des collaborateurs ont été abordées. Les discussions n'ont pas abouti.

Cependant le texte relatif à l'intéressement collectif proposé aux organisations syndicales, il n'a pas pu être entériné en raison d'un nombre insuffisant de signataires. »

SUD a donc été stupéfait d'apprendre que cet accord non signé à la date du 29 mai, a ensuite été signé en catimini par la CFTC le 6 juin 2019, ceci empêchant toute reprise sérieuse des négociations sur ce sujet.

Là encore, de qui se moque-t-on ?

Après consultation de nos sections sur tous les centres, SUD persiste et ne signe pas des accords sans réel gain pour les salarié-es !

Les salarié-es de Teleperformance valent plus qu'une redistribution des miettes que nous laissent le Directoire et les actionnaires de Teleperformance France, FSM, Monde !

